

Soutenance de mémoire de MA Scs - *pilier migration et citoyenneté* - de

**Madame Olivia Volery**

**Les « boat people » en Australie : une analyse des politiques d'asile  
au travers de discours parlementaires**

**Directrice de mémoire : Christin Achermann  
Experte : Cesla Amarelle**

**Le 15 janvier 2016 à 14h00**

**A.-L. Breguet 1, salle -010 (sous-sol)**

## **Résumé**

Bien qu'historiquement, l'immigration ait joué un rôle considérable dans la construction de la nation de l'Australie, suite à la découverte de cette dernière par James Cook en 1770 ; il semble qu'actuellement, le gouvernement australien veuille éviter par tous les moyens l'arrivée de requérants d'asile par voie maritime. Ces derniers sont alors appelés « *boat people* » – terme qui entra dans le langage courant de l'Australie en 1976 après l'arrivée de cinq hommes vietnamiens rejoignant les côtes de la ville de Darwin à bord d'une pirogue – et ont constitué dès lors un aspect fondamental des politiques d'asile de ce pays. Face à ces déplacements migratoires, de nombreuses mesures, parfois « spéciales », ont été mises sur pieds au fil des gouvernements et justifiées à travers diverses raisons.

Dans le cadre de cette recherche, il sera donc question de rendre compte de l'argumentation mise en avant par le gouvernement australien afin de légiférer les procédures visant à encadrer l'arrivée de requérants d'asile par voie maritime. A travers l'analyse des discours parlementaires du gouvernement de l'ancien Premier ministre, Tony Abbott, sur une période de deux ans (2013-2015), ce travail tentera de faire ressortir les raisons qui ont amené à l'adoption de telles mesures d'encadrement. L'accent sera donc mis sur les divers enjeux qui ressortent de manière récurrente des discours parlementaires et qui mènent à la construction d'une certaine argumentation utilisée par le gouvernement australien au sujet des politiques d'asile. Il s'agira, entre autres, de se pencher sur la composition des politiques migratoires qui servent à encadrer ces déplacements afin de connaître leurs fonctionnements mais également de se concentrer sur l'image des requérants d'asile véhiculée dans les discours et qui contribue à la justification du gouvernement. L'aboutissement de ce travail réside dans l'observation de la construction de deux différents discours, l'un de type sécuritaire, soutenu par un processus de sécurisation autant par les mots que par les actes du gouvernement, l'autre de type normatif, soutenu par des questions d'équité et de valeurs.